

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. RFF : 20150256
Gestionnaire : NEXITY Agence NSPM/Strasbourg

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1,

Vu la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire et notamment son article 25 portant dénomination de l'établissement « Réseau ferré de France » en « SNCF Réseau » à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

Vu le décret n° 97-444 du 5 mai 1997 relatif aux missions et aux statuts de SNCF Réseau modifié par le décret n°2015-140 du 10 février 2015, notamment ses article 50 et 51-2,

Vu l'Arrêté de Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant le montant de la valeur des biens du domaine public ferroviaire appartenant à la SNCF, à SNCF Réseau ou géré par SNCF Mobilités au-dessous duquel les décisions de déclassement sont autorisées par le préfet,

Vu l'Arrêté de Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu l'autorisation du Préfet des Vosges en date du 20 novembre 2015,

Vu la décision en date du 1 juillet 2015 portant délégations de pouvoirs au directeur territorial pour les Régions Alsace, Lorraine et Champagne - Ardenne

Vu la demande d'Avis adressé au Conseil Régional par lettre AR du 4 novembre 2015 et la réponse par mail du 10 novembre 2015

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

Les terrains nus sis à LE VAL-D'AJOL (Vosges) tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision figurant sous teinte jaune sont déclassés du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales		Surface (m ²)
		Section	Numéro	
88487	CHAMPS XARDS	AH	0385	4310
88487	CHAMPS DES RANGS	AB	0619	854
88487	CHAMPS DU FOUR	AZ	0439	4255
			TOTAL	9419

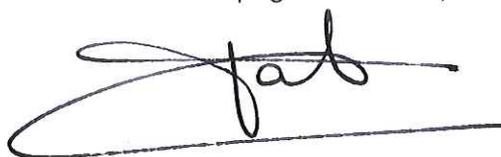
ARTICLE 2

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau consultable sur son site Internet (<http://www.sncf-reseau.fr/fr/bulletins-officiels>).

Fait à Strasbourg,

30 NOV. 2015

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Territorial Alsace-Lorraine
Champagne-Ardenne,



Thomas ALLARY

⁽¹⁾ Ce plan, ainsi que les éventuelles annexes à la présente décision peuvent être consultés auprès de NEXITY Agence NSPM / Strasbourg - 27, Rue du Vieux Marché aux Vins 67000 STRASBOURG ;

Département :
VOSGES

Commune :
LE VAL D AJOL

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 28/09/2010
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

©2010 Ministère du budget, des comptes
publics et de la réforme de l'État

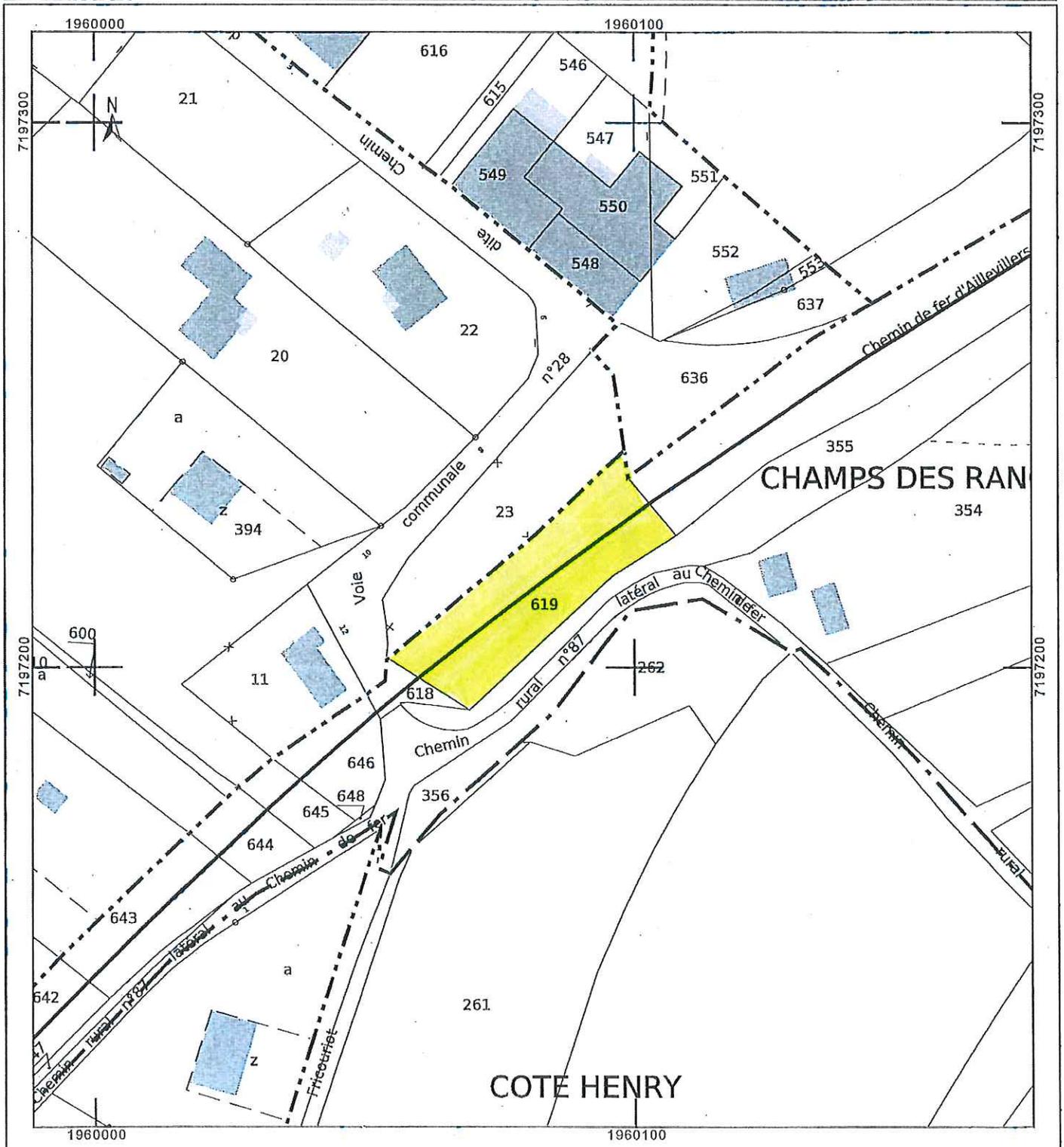
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Bureau antenne du cadastre de
REMIREMONT
Centre des Finances Publiques 88206
88206 REMIREMONT CEDEX
tél. 03 29 23 44 44 - fax 03 29 23 44 58
bant.remiremont@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
VOSGES

Commune :
VAL-D AJOL(LE)

Section : AH

Échelle d'origine : 1/2000

Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 01/12/2009
(fuseau horaire de Paris)

©2007 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique

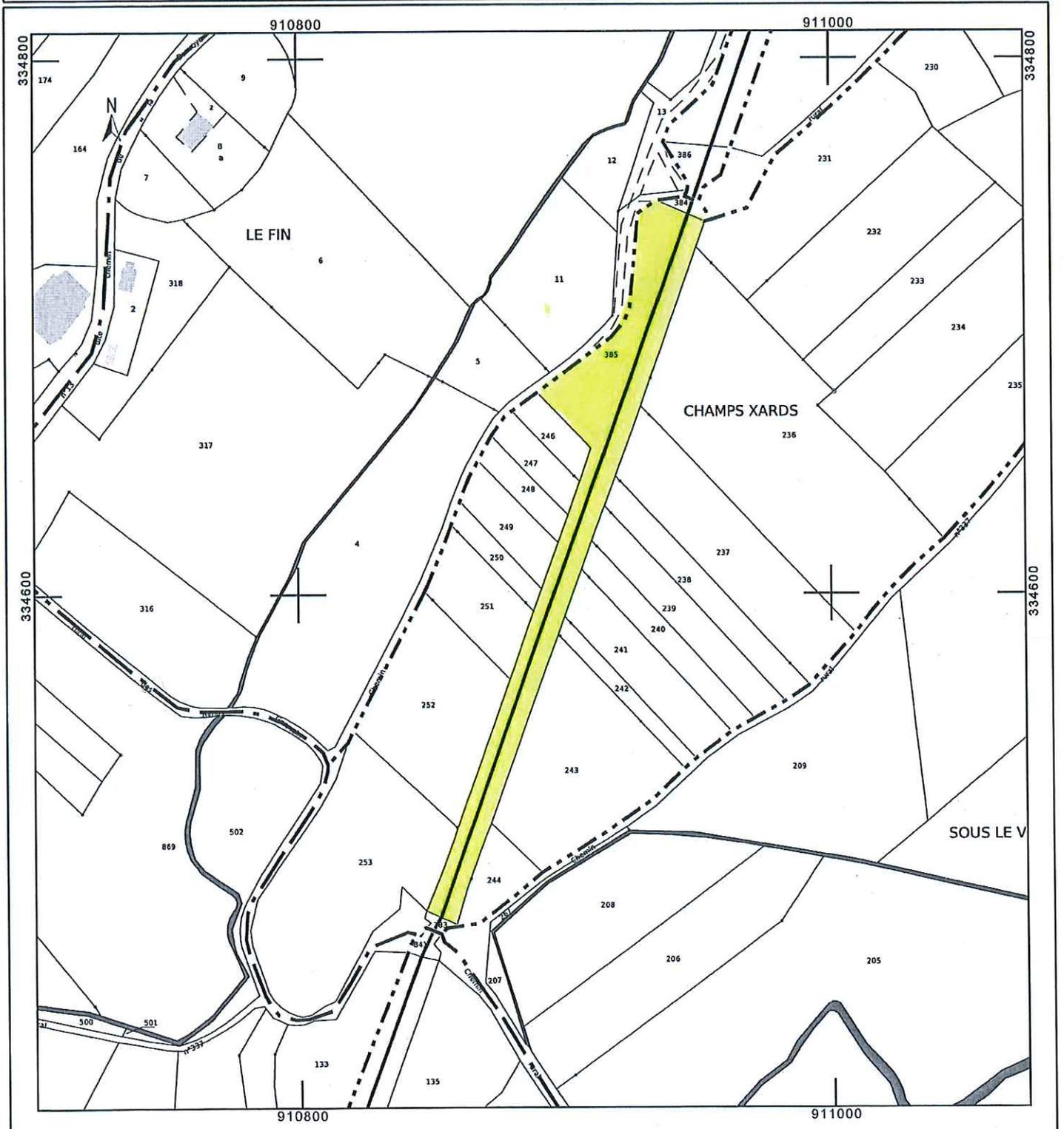
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
REMIREMONT
15, rue Paul Doumer
88206 REMIREMONT
tél. 03 29 23 45 75 -fax 03 29 23 44 58

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

Département :
VOSGES

Commune :
LE VAL D AJOL

Section : AZ
Feuille : 000 AZ 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 05/09/2011
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
Bureau antenne du cadastre de REMIREMONT
Centre des Finances Publiques 88206
88206 REMIREMONT CEDEX
tél. 03 29 23 44 44 - fax 03 29 23 44 58
bant.remiremont@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de
la fonction publique et de la réforme de l'Etat

